

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin](#)[Registre de copies de lettres envoyées CNAM FG 15 \(17\)](#)[Item Jean-Baptiste André Godin à Édouard Larue, 17 juillet 1876](#)

Jean-Baptiste André Godin à Édouard Larue, 17 juillet 1876

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familière de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)
DroitsFamilière de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e[Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction[17 juillet 1876](#)

Lieu de rédactionGuise (Aisne)

Destinataire[Larue, Édouard \(1828-1902\)](#)

Lieu de destinationVervins (Aisne)

Description

RésuméGodin informe Larue qu'il a appris que Dupont, architecte de Vervins pourrait être présenté avec Delorme, ancien entrepreneur de bâtiments à Guise, comme experts dans le référé qu'il va produire. Sur la séparation des époux Godin-Lemaire et la liquidation de la communauté de biens : Godin avertit Larue qu'il va se rendre à Amiens pour s'entendre avec Delpech et que Goblet plaidera dans la question du compte [des époux Godin-Lemaire]. Sur l'affaire Boucher et Cie : il confirme à Larue que Cresson plaidera dans cette affaire.

SupportLa copie de la lettre utilise le papier du registre orienté dans le format paysage ; le texte est copié sur deux colonnes, chacune correspondant à une page de la lettre.

Mots-clés

[Procédure \(droit\)](#)

Personnes citées

- [Boucher et Cie](#)
- [Delorme, Jacques Philippe](#)
- [Delpech, Alphonse \(1821-1902\)](#)
- [Dupont \[monsieur\]](#)
- [Goblet, René \(1828-1905\)](#)
- [Grebel, Alphonse \(vers 1819-\)](#)

Lieux cités

- [Amiens \(Somme\)](#)
- [Vervins \(Aisne\)](#)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (17)

Collation1 p. (501r)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 07/07/2023

Dernière modification le 18/09/2023

Guise le 17 juillet 90.

Monsieur Larue,

On me dit que M. Dupont, architecte du Vermin, pourrait être présenté avec M. Belorme ancien entrepreneur de bâtiment à Guise, comme ce peut dans le référé que vous allez produire.

Je vais me rendre à Camiers pour m'entendre avec M. Dappech. M. Goblet plaidera dans la question de compte.

M. L'abbé va vous répondre sur les mêmes questions que vous me posez; mais je ne comprends pas qui sera demandeur qui plaidera dans l'affaire Bonchard.

puisque vous avez arrêté les conclusions avec M. Cresson. Il est prêt depuis longtemps à plaider cette affaire.

Votre bien dévoué

Gouin